

TARIF N° II

DES RÉPARATIONS ET DES ÉCHANGES STANDARD

UTILITAIRES 4 CYLINDRES :

500^{kg} C4 VIII

800^{kg} et 1.200^{kg}

avec Moteur 1933

Poids lourds 6 cyl. - 2 tonnes

avec Moteur 1933

(EN VIGUEUR A DATER DU 15 MARS 1933)

(Ces Tarifs annulent les précédents.)

I^o. - RÉPARATIONS

CONDITIONS D'APPLICATION

Généralités.

I. — Les prix de ce Tarif ne comportent que la main-d'œuvre de remise en état des organes, sans fournitures. Les pièces détachées sont facturées à part, suivant le Tarif des pièces détachées en vigueur.

II. — Le présent Tarif est appliqué à nos Usines ainsi que chez tous nos Concessionnaires et Agents.

Les réparations sont payables au comptant.

La responsabilité d'une opération incombe à celui de nos Représentants qui l'a effectuée.

III. — L'Usine ne prend aucun engagement de rigueur en ce qui concerne la durée des réparations, qui, en aucun cas, ne pourrait donner lieu à des dommages-intérêts d'aucune sorte.

IV. — Les prix indiqués au présent Tarif correspondent aux numéros de notre Catalogue général des Réparations.

Seuls, les prix des opérations mentionnées au présent Tarif peuvent être exigés.

V. — Les prix du présent Tarif ne sont applicables qu'à des organes normalement usés.

En cas d'accident, ils ne peuvent donner qu'une approximation.

Carrosserie.

Exceptionnellement, les prix indiqués au chapitre " Peinture " comprennent la fourniture des matières de peinture.

En ce qui concerne la Carrosserie, il ne faut pas omettre de totaliser toutes les opérations de ferrage, tôlerie, sellerie et peinture nécessaires à l'exécution du travail.

TARIF DES RÉPARATIONS

N ^{os}	PRIX	N ^{os}	PRIX	N ^{os}	PRIX
1 (4 cyl.) . . .	10 »	35	Service	76 (4 cyl.) . . .	45 »
(6 cyl.) . . .	15 »	36 (4 cyl.) . . .	50 »	(6 cyl.) . . .	50 »
2	10 »	(6 cyl.) . . .	55 »	77	Service
3	20 »	37	5 »	78 (4 cyl.) . . .	15 »
4	5 »	38 (4 cyl.) . . .	110 »	(6 cyl.) . . .	20 »
5 (4 cyl.) . . .	20 »	(6 cyl.) . . .	130 »	79	Service
(6 cyl.) . . .	25 »	39	25 »	80	10 »
6 <i>ter</i>	15 »	40 (4 cyl.) . . .	480 »	81	Service
7	5 »	(6 cyl.) . . .	600 »	82	25 »
8 (4 cyl.) . . .	10 »	41	15 »	85 <i>bis</i> (4 cyl.) .	25 »
(6 cyl.) . . .	15 »	42 (4 cyl.) . . .	60 »	(6 cyl.) . . .	35 »
9	15 »	(6 cyl.) . . .	85 »	86 (4 cyl.) . . .	45 »
10	10 »	43 (4 cyl.) . . .	120 »	(6 cyl.) . . .	55 »
11	15 »	(6 cyl.) . . .	150 »	87 (4 cyl.) . . .	20 »
12	5 »	50 (4 cyl.) . . .	200 »	(6 cyl.) . . .	25 »
13 (mod. MFP) .	20 »	(6 cyl.) . . .	250 »	88	Service
14 (mod. MFP) .	20 »	51 (4 cyl.) . . .	350 »	89	<i>id.</i>
15 (mod. MFP) .	35 »	(6 cyl.) . . .	420 »	90 (500-800) . .	20 »
16	5 »	55 (4 cyl.) . . .	125 »	(1200-2 T) . .	10 »
17 (mod. MFP) .	15 »	(6 cyl.) . . .	200 »	91 (500-800) . .	10 »
20 (4 cyl.) . . .	30 »	56 (4 cyl.) . . .	135 »	92 (500-800) . .	50 »
(6 cyl.) . . .	40 »	(6 cyl.) . . .	160 »	(1200-2 T) . .	30 »
21 (4 cyl.) . . .	100 »	60	Service	93	10 »
(6 cyl.) . . .	140 »	61	<i>id.</i>	94	5 »
22 (4 cyl.) . . .	30 »	62	Service	95 (500-800) . .	10 »
(6 cyl.) . . .	40 »	63	<i>id.</i>	100	10 »
23	15 »	64	5 »	101	20 »
24	15 »	65	10 »	102 (4 cyl.) . .	15 »
25	15 »	70	Service	(6 cyl.) . . .	20 »
30 (4 cyl.) . . .	100 »	71	10 »	103 (4 cyl.) . .	40 »
(6 cyl.) . . .	110 »	72	10 »	(6 cyl.) . . .	45 »
31	130 »	73 (6 cyl.) . . .	20 »	104	20 »
32 (6 cyl.) . . .	75 »	74	20 »	110 (500-800) . .	35 »
33 (6 cyl.) . . .	10 »	75	Service	111 (500-800) . .	30 »

N ^{os}	PRIX	N ^{os}	PRIX	N ^{os}	PRIX
111 (1200 - 2T)	20 »	158	85 »	205 (6 cyl.) . .	55 »
112	20 »	159 (4 cyl.) . .	25 »	206 (4 cyl.) . .	100 »
113 (500-800) . .	10 »	(6 cyl.) . .	30 »	(6 cyl.) . .	105 »
120 (500-800) . .	60 »	160 (4 cyl.) . .	25 »	210	25 »
(1200)	70 »	(6 cyl.) . .	35 »	211 (4 cyl.) . .	80 »
(2 T)	80 »	161 (4 cyl.) . .	30 »	(6 cyl.) . .	120 »
121 (500-800) . .	180 »	(6 cyl.) . .	40 »	212 (4 cyl.) . .	15 »
(1200)	190 »	166	30 »	213 (4 cyl.) . .	35 »
(2 T)	220 »	170	Service	(6 cyl.) . .	50 »
125	40 »	171 (4 cyl.) . .	20 »	214	10 »
126 (2TL)	30 »	(6 cyl.) . .	25 »	220 (4 cyl.) . .	1.125 »
127 (2TL)	25 »	172	10 »	221 (4 cyl.) . .	125 »
130 (4 cyl.) . . .	20 »	173	25 »	222 (4 cyl.) . .	200 »
(6 cyl.)	25 »	174 (4 cyl.) . .	35 »	223 (4 cyl.) . .	75 »
131 (4 cyl.) . . .	50 »	(6 cyl.)	40 »	224 (4 cyl.) . .	300 »
(6 cyl.)	65 »	175 (4 cyl.) . .	15 »	225 (4 cyl.) . .	125 »
135 (500-800) . .	65 »	(6 cyl.)	20 »	226 (4 cyl.) . .	250 »
(1200)	85 »	176 (4 cyl.) . .	20 »	227 (4 cyl.) . .	50 »
(2 T)	105 »	(6 cyl.)	25 »	240 (4 cyl.) . .	30 »
136 (500-800) . .	190 »	177	35 »	(6 cyl.)	40 »
(1200)	210 »	178 (4 cyl.) . .	85 »	241	10 »
(2 T)	250 »	(6 cyl.)	100 »	242	15 »
140	Service	179 (4 cyl.) . .	50 »	244 (500-800) . .	15 »
141 (4 cyl.) . . .	30 »	(6 cyl.)	60 »	250	20 »
(6 cyl.)	50 »	190 (4 cyl.) . .	65 »	250 bis (6 cyl.)	45 »
147 (4 cyl.) . . .	30 »	(6 cyl.)	70 »	251	10 »
(6 cyl.)	40 »	191 (4 cyl.) . .	185 »	253 (4 cyl.) . .	10 »
149	10 »	(6 cyl.)	200 »	(6 cyl.)	60 »
150 (mod. MFP) .	10 »	195	15 »	260 (4 cyl.) . .	30 »
(mod. non MFP)	15 »	196 (4 cyl.) . .	25 »	(6 cyl.)	35 »
151	20 »	(6 cyl.)	30 »	262	15 »
155 (4 cyl.) . . .	50 »	197 (4 cyl.) . .	30 »	263	15 »
(6 cyl.)	55 »	(6 cyl.)	35 »	270 (500-800) . .	20 »
156 (4 cyl.) . . .	60 »	198 (4 cyl.) . .	30 »	(1200)	25 »
(6 cyl.)	65 »	(6 cyl.)	35 »	(2 T)	30 »
157	75 »	205 (4 cyl.) . .	50 »	271 (500-800) . .	30 »

N ^{os}	PRIX	N ^{os}	PRIX	N ^{os}	PRIX
271 (1200) . . .	35 »	282 (1200) . . .	120 »	326	7 »
(2 T)	50 »	283	Service	327	10 »
272 (500-800) . .	30 »	284 (500-800) . .	15 »	328	10 »
(1200)	35 »	(1200 - 2 T) . .	25 »	329	40 »
(2 T)	40 »	284 bis :		330	15 »
273 (500-800) . .	40 »	(500-800) . . .	20 »	335	5 »
(1200)	45 »	(1200 - 2 T) . .	30 »	336	Service
(2 T)	60 »	300 (4 cyl.) . . .	7 »	337	15 »
274 (4 cyl.) . . .	7 »	301	15 »	338	20 »
(6 cyl.)	10 »	302	Service	339	5 »
275 (4 cyl.) . . .	10 »	303	15 »	341	10 »
(6 cyl.)	20 »	304	15 »	342	10 »
276	25 »	305	20 »	343	20 »
277 (4 cyl.) . . .	25 »	306	30 »	344	15 »
(6 cyl.)	30 »	307	10 »	345	15 »
278 (500-800) . .	10 »	308	10 »	346	10 »
(1200 - 2 T) . .	15 »	315	10 »	350	10 »
279	15 »	317	40 »	351	15 »
280	30 »	318	10 »	360	20 »
281 (500-800) . .	10 »	319	20 »	361	Service
(1200)	15 »	320	20 »	362	20 »
(2 T)	20 »	321	25 »	363	5 »
282 (500-800) . .	100 »	325	5 »	364	10 »

II. - ECHANGES STANDARD

CONDITIONS D'APPLICATION

I. — Les prix indiqués dans ce chapitre représentent le remplacement d'une pièce ou d'un organe par une pièce ou par un organe de même type remis en état par l'Usine.

Ces prix ne comportent aucun travail de pose et dépose, le prix de cette main-d'œuvre se trouve dans le Tarif des Réparations.

Un organe ne peut être admis à l'**Échange Standard** que s'il est normalement usé et en état de fonctionnement. Exception faite pour le cas du moteur. Un prix spécial a été prévu pour l'**Échange Standard** d'un moteur dont le carter a été détérioré.

II. — Les organes à échanger devront être adressés à notre service **Pièces détachées**, 175, rue du Président-Wilson, à Levallois-Perret, ou à l'une de nos succursales :

- Angers**, 48, rue de Brissac ;
- Bordeaux**, 49, rue de Belleville ;
- Boulogne-sur-Mer**, 58, avenue de Paris ;
- Brest**, 124, rue Anatole-France (Lambazellec) ;
- Caen**, 3 et 5, quai de Juillet ;
- Cahors**, 111, boulevard Gambetta
- Cholet**, 41, avenue Gambetta ;
- Clermont-Ferrand**, 38, avenue des Paulines ;
- Dieppe**, 2, rue Thiers ;
- Évreux**, 18, avenue du Maréchal-Foch ;
- Le Havre**, 6, boulevard Foch ;
- Lisieux**, 31, rue de Paris ;
- Louviers**, place d'Évreux ;
- Lyon**, 35, rue de Marseille ;
- Nantes**, rue Alfred-Riom ;
- Niort**, 82, avenue Saint-Jean-d'Angély ;
- Strasbourg**, 29, rue du Vieux-Marché-aux-Vins ;
- Toulouse**, 3 bis, faubourg Bonnefoy.

III. — L'expédition des organes révisés sera faite contre remboursement de notre service "Pièces détachées", à Levallois, ou de l'une de nos succursales ci-dessus. Les frais de port et de douane sont à la charge du client et l'emballage lui sera consigné jusqu'au retour au service expéditeur.

Les organes révisés à nos Usines et expédiés comme **Échanges Standard** sont munis soit d'un bulletin de garantie, soit d'un certificat attestant que la révision a été effectuée par nos soins (dans ce cas, nos Concessionnaires et Agents ne sont responsable que des travaux de dépose et de pose de l'organe sur la voiture).

Les organes d'**Échange Standard** qui bénéficient de la garantie sont les suivants : moteur, embrayage, boîte de vitesses, pont arrière, essieu avant et boîtier de direction.

Ces organes sont garantis pendant un délai de six mois contre tous vices de matières ou défauts de construction.

Ce délai n'est pas applicable aux moteurs destinés à être montés sur un taxi ou sur un car.

La garantie ne peut s'étendre aux accidents provenant d'un manque de soin, d'un oubli, de l'inexpérience d'un conducteur ou d'une surcharge même passagère.

Les Usines font les plus expresses réserves sur l'application de la garantie dans le cas des moteurs standard si les recommandations qu'elles font pour la période de rodage n'ont pas été suivies.

Dans tous les cas la responsabilité du constructeur, même en cas d'accident de personnes ou de choses ayant pu résulter de vices ou défauts de construction est, de convention expresse, limitée strictement à l'échange gratuit des pièces reconnues défectueuses par les Services Techniques de ses Usines à l'exclusion formelle de tous les autres dommages-intérêts pour quelque cause que ce soit.

Les pièces dont le remplacement gratuit est demandé devront être expédiées franco pour examen préalable. L'échange ne pourra donner lieu à aucune indemnité ni participation quelconque du constructeur dans la main-d'œuvre nécessitée par le démontage et le remontage.

IV. — Les prix appliqués seront ceux du Tarif en vigueur au jour de l'**Échange Standard**.

TARIF DES ÉCHANGES STANDARD

DÉSIGNATION	PRIX	
	en usine ou dans nos succursales	
	500, 800 kg 1200 kg, 4 cyl.	2 T. 6 cyl.
MOTEUR sans embrayage, ni carburateur, ni bobine, ni dynamo, ni distributeur, ni bougies	1.600 »	2.600 »
Échange avec carter crevé.	3.000 »	4.500 »
BIELLE complète	30 »	30 »
EMBRAYAGE complet, douille coulissante	150 »	150 »
BOITE DE VITESSES avec leviers et pédales, sans embrayage, ni démarreur, avec frein sur différentiel.	670 »	670 »
BOITE DE VITESSES 500 et 800 kilos sans levier, ni pédales, ni embrayage, ni démarreur, avec frein sur différentiel	700 »	»
BOITIER DE DIRECTION avec support, sans levier, ni rotule.	220 »	280 »
ESSIEU AV avec freins, moyeux, leviers et barre d'accouplement sans barre de direction.	900 »	1.200 »
PONT AR avec moyeux, tambours de freins, chapeaux de roues et plateau d'entraînement sur pignon d'attaque.	1.100 »	1.600 »
AVERTISSEUR	40 »	60 »
BATTERIE 90 ampères-heure.	300 »	300 »
BATTERIE 120 ampères-heures 12 volts	»	400 »
COMPTEUR Jaeger ou O. S.	75 »	75 »
CONJONCTEUR-DISJONCTEUR	22 »	22 »
DÉMARREUR 1.200 kilos.	150 »	»
DÉMARREUR 500, 800 kilos et 2 tonnes.	200 »	200 »
DYNAMO avec conjoncteur.	200 »	250 »
DYNAMO 12 volts avec régulateur	»	450 »
DISTRIBUTEUR D'ALLUMAGE R.B. ou S.E.V.	130 »	150 »
ESSUIE-GLACES	45 »	60 »
ESSUIE-GLACE Lavelette 2 Tonnes Car.	»	80 »
MONTRE Jaeger ou O. S.	75 »	75 »
RADIATEUR		Voir tarif spécial
BLOC-RADIATEUR		Voir tarif spécial